

L'Ére Nouvelle,

JOURNAL DU DISTRICT DES TROIS-RIVIÈRES.

PUBLIÉ
Par une Société en Commandite.

"INDUSTRIE et PROGRES."

A. L. DESAULNIERS, Rédacteur.
W. H. ROWEN, Imprimeur.

LETTRE SUR LE CANADA. A M. DE MONMÉRQUE.

CONSEILLER À LA COUR ROYALE DE PARIS, MEMBRE
DE L'ACADÉMIE ROYALE DES INSCRIPTIONS ET
BELLES-LETTRES, ETC., ETC.

Paris, (Champs-Élysées, 108.)
ce 1er novembre 1853.

Monsieur, — Si ma position d'étranger dans Paris ne me fermait pas toutes les portes de la presse quotidienne, littéralement envahie et absorbée par cette suprême question d'Orient de toute actualité; si elle ne m'interdisait pas du moins l'entrée aux journaux, où tant de réputations déjà faites ont pris la place pour y régner en souveraines exclusives; si l'état permis à une humble individualité, à une modeste plume comme la mienne, de percer au milieu de cette phalange serrée et jalouse de garder la place, je ne sais pas ce que je ferais pour y braver un coin en faveur de mon pays, qui a droit, lui aussi, d'avoir son rang dans la pensée de la France, et qui ne mérite pas d'en être inconnu, encore moins délaissé après ce qu'il a fait pour rester français, en dépit de tous les appâts séducteurs offerts à son abdication nationale depuis qu'on s'est aperçu que les mesures de rigueur échouaient contre sa fierté de caractère.

Depuis mon arrivée en Europe, et surtout depuis les derniers quatre mois que je suis à Paris, j'ai eu occasion de lire quelquefois dans des journaux des écrits sur le Canada, où j'avais bien de la peine à me reconnaître.

J'ai eu de même l'avantage de rencontrer beaucoup d'hommes très-éminents qui ne me paraissent avoir sur mon pays que des idées ou très-inexactes ou très-complètes.

Quand je les entends me parler de Québec ou de Montréal pour me les peindre comme des espèces de bourgades où les Anglais entretiennent des comptoirs pour leur commerce de pêche et de chasse, non-seulement je me sens humilié, mais j'ai peine à retenir la sourde qui vient, en effleurant mes lèvres, révéler chez eux le soupçon qu'il m'ont fait à la peinture des postes de la baie d'Hudson, et nullement du Bas-Canada, et qu'il pourrait bien se trouver après tout un certain degré de civilisation dans ce coin reculé du Nouveau-Monde, où l'élément français est si vivace encore, en dépit de tout ce que ceux à qui la France l'a abandonné, à la chute de Montcalm, ont fait pour l'éteindre, ou peut-être à cause de cela même.

On paraît oublier, ou même ignorer, que la race franco-canadienne toucherait de près à un million d'hommes, si la mauvaise législation n'en avait chassé deux cent cinquante mille hors de son sein depuis quinze ans, que le territoire qu'elle occupe, et dans les régions de la plus belle zone du monde, est incomparablement plus vaste que celui sur lequel la France, la belle France, est elle-même assise; que sur son sol sont édifiées ces villes aussi grandes et non moins avancées en fait de progrès matériel et intellectuel que la plupart des non moins importantes cités continentales que j'ai vues (et j'ai visité à peu près toutes de la plus grande partie de l'Europe); qu'il y a entre Montréal et Paris une communion d'instincts, d'idées et de sentiments, comme il existe entre la France et le Canada, et la France des rapports, des affinités de sang qui ne se démentent pas, une communication de tous les jours, de toutes les heures, et par la littérature, et par le commerce social de l'émigration française vers nos régions amies, où la filiation de l'un se perpétue vis-à-vis de l'autre; que chaque écho, chaque pulsation de la France se répercute jusque chez nous et remue la fibre populaire qui y répond; que les gloires de la France, le Bas-Canada les revendique comme une auréole pour son propre front, ainsi qu'il accepterait ses honneurs comme un stigmate, s'il était capable d'en redouter l'occurrence; enfin que les associations du cœur et d'intelligence sont si intimes, si étroites, si instructives entre les deux, que quand un Français nous arrive dans une de nos paroisses canadiennes, ou qu'un Canadien a comme moi le bonheur de mettre le pied dans une de vos communes françaises et de fouler ce sol dont la poudre parle si haut à son âme, chacun se sent chez soi et oublie bientôt qu'il y a tout un Océan entre ces deux terres qui portent une même race; de sorte que leur transplantation n'entraîne presque pas de sacrifice de cœur ou d'esprit.

C'est, il reste, assez vous rendre ce que j'éprouve moi-même à Calais en y débarquant. Rien ne ressemble comme Québec à vos anciens villages de province. Partout les habitations portent l'empreinte des idées et de l'époque dans lesquelles elles furent fondées, comme en furent frappés MM. de Turenne et de Beaumont quand ils visitèrent l'Image des vôtres, comme nos villes, portent encore aujourd'hui le cachet primitif, bien qu'il y ait dans les villes canadiennes, comme dans les continentales, la vieille et la nouvelle ville, la ville originaire et la cité moderne. La main de la conquête n'a pas effacé la première empreinte.

Et, à voir le Bas-Canada dans ses villes comme dans ses campagnes, qui croirait cependant que c'est une contrée qui compte à peine deux siècles de colonisation?

La vallée du Saint-Laurent est semée de jolis villages jusqu'à plusieurs lieues de profondeur sur ses deux rives, et sur un parcours de centaines de lieues, presque sans solution de continuité, au moins sur la rive méridionale même du golfe Saint-Laurent le littoral nord étant encore pour partie en forêt vierge.

Et pour que l'heureuse comparaison éclate, du moins à mes yeux, il faut contempler ces riants villages, dont la physionomie, avec leurs maisons blanches à contrevents verts et leurs clochers étiolés, est plus ravissante mille fois que ces hautes toitures de tuiles ou de chaume qu'on ne trouve partout sur le continent, qui me semblent bien mieux quand je les compare à ces groupes d'habitations canadiennes qui se détachent si bien sur la verte pelouse de nos collines ou de l'azur bleu-ciel de ces fleuves si limpides et si majestueux qui sillonnent nos terres et dont l'absence se fait tant regretter en Europe, où il faut courir bien longtemps avant de retrouver la Seine, le Rhin, la Loire, le Rhône, la Saône ou l'Escaut. Et combien ex-

plissent encore, tout beau qu'ils sont à côté de l'Ottawa et du Saint-Laurent avec leurs mille tributaires et leurs lacs si solennels, et si grandioses, qu'on a eu raison de nommer des mers d'eau douce.

L'habitant chez nous, logé dans sa demeure à larges ouvertures, élevé au dessus du sol, et dont presque chaque porte à son frontispice une petite galerie si significative de sa souveraineté rurale, et qui est, pour ainsi dire, le balcon de son indépendance et l'enseigne de sa bourgeoisie, l'habitant chez nous est un châtelain, comparé au paysan de l'Europe dans son réduit bas et obscur, où il ne doit aimer à s'enfermer que la nuit, lui, accoutumé comme le nôtre, à l'air libre et à la lumière du firmament!

Mais la révolution française, qui a passé par dessus la tête de nos habitants sans à peine qu'ils s'en doutassent, n'a pas détruit chez nous comme en France les traces du vieux régime; si bien qu'en parcourant les paroisses du Canada, un Français du siècle de Louis XV, qui aurait la complaisance de résister, pour le seul plaisir de me prendre au mot, se trouverait parfaitement à l'aise, et se reconnaîtrait partout, jusque dans nos collèges et nos maisons d'éducation classique, dont le corps enseignant a été longtemps accusé de porter comme un culte d'aversion au plus léger changement à l'ordre éducatif de l'ancien régime, mais auquel je dois la justice de reconnaître qu'il l'a libéralisé depuis, et qu'il fait de constants efforts pour le moderniser encore. Cet homme ne soupçonnerait pas même de se trouver en Amérique. En retrouvant encore le seigneur seigneur, son vassal et son censitaire, avec le moulin banal, le droit de retrait, les loix et ventes avec la coutume de Paris dans son intégrité, et *Droits et dimes tu paieras à l'Eglise fidèlement* pour épigraphe au fronton de ses temples, il donnerait encore à la main à ce vieux peuple normand ou breton, plaideur ou aventurier, qui fut le pionnier de cette nouvelle France à qui les dissensions d'un Louis XV valurent d'être abandonnées à la merci d'un vainqueur instinctivement ennemi de sa race, contre lequel elle a en à lutter depuis lors avec une énergie sans cesse pour défendre son élément constitutif contre l'invasion de celle qui voulait prendre sa place au soleil du Nouveau-Monde.

Est-ce à dire pour cela que ce peuple, resté stationnaire au point de vue de ses droits civils, n'a pas subi le mouvement politique et social imprimé au reste de l'humanité? C'est cependant l'impression que semblent rapporter la plupart des écrivains français que l'aurait de venir étudier chez nous cette curieuse image de l'ancienne France attirée de fois à autres au Canada. Mais je leur reproche de nous représenter comme un peu trop fœciles, comme un peu trop antichrétiens, comme un peu trop moyen-âge, si vous l'aimez mieux.

J'aurais occasion d'en citer tout à l'heure deux exemples chez des littérateurs qui me paraissent s'être trop abandonnés au plaisir de la pastorale dans leurs impressions de voyage, je le déclare en toute humilité; et le reproche que je leur en fais est d'autant plus senti que, pour n'avoir pas interrogé plus scrupuleusement les faits, ces noms justement estimés peuvent nous faire prendre en indifférence par la France et la classe pensante de tous les pays, si elles pouvaient nous croire sans souci du progrès, de la liberté et de l'émancipation, nous qui y avons fait, j'ose dire, autant de sacrifices que qui que ce soit dans les limites de notre sphère nécessairement étroite et obscure, depuis près d'un siècle que nous luttons en désespérés pour conquérir ces inappréciables avantages; et nos efforts vers ce but de progrès, d'émancipation et de liberté, défavorablement interprétés par notre élite nationale, qui croyait y voir une menace contre ses intérêts de corps, et proie aux spéculations de dangereux novateurs, et non moins suspects au gouvernement local et métropolitain, qui les regardaient naturellement comme une tendance à un but de subversion de leur propre autorité, nos efforts longtemps paralysés ont dû échouer enfin contre cette invincible solidarité de résistance d'autant plus formidable de la part du clergé que son influence repose sur la profonde affection du peuple et lui est acquise aussi au prix de grands sacrifices et de sublimes vertus dans les champs de l'apostolat, où, chaque fois que dans les grandes épreuves son zèle a été appelé à y élever, il s'est montré l'égal de tous les clergés du monde en dévouement sacerdotal et en héroïsme chrétien. À lui la responsabilité de l'avortement de ces efforts, si la liberté doit succomber au Canada!

Qu'il me suffise de vous consigner ici, monsieur, que pour rester français et libre, le Bas-Canada a vu l'exil et l'échafaud dévoré sa sève, le soldat de son maître fourragé les campagnes, et que la convulsion politique de 1837 a arrosé son sol du sang de ses martyrs!

Et que n'ait pas fait la France avec une telle race dans les splendides forêts de l'Amérique du Nord, si, au lieu d'épuiser son énergie dans les oasis de l'Algérie, à la poursuite d'Abdel-Kader au milieu de ses oasidiques, elle eût continué de fonder en Canada ce germe si vigoureux de sa nationalité, ce reflet si vivant d'elle-même encore à l'heure qu'il est, malgré tout ce qui a été mis en jeu pour l'abattre!

Où, monsieur, c'est à peine si les manducures de la politique ont pu le flétrir dans les villes mêmes où la prépondérance de ses maîtres, qui y ont toujours eu la haute main, le maniement du commerce et des affaires, agissait si activement vers ce but de dénationalisation, but manqué jusqu'à ce jour, mais qui se réalisera infailliblement plus tard, après qu'un siècle de martyre politique et social aura encore passé sur cette race militante, livrée à ses propres efforts contre le flot toujours envahisseur de la race anglo-saxonne, auquel rien ne saurait imposer des bornes en Amérique, où la voie ferrée et la vapeur sont à son service pour porter, avec son idiome et ses arrangements sociaux, son commerce exclusif, des bords de l'Atlantique à ceux du Pacifique et du Cap Horn au Labrador.

Mais, s'il n'est pas donné à la France de nous racheter de cette condition que le sort nous a faite et que le temps a confirmée, elle peut du moins nous en faire sa propre surabondance ce sentiment ex-

alté de patriotisme national et de profond attachement à elle, et nous affilier davantage encore par le secours de sa littérature et de son intelligente protection. Pourrait-elle voir d'un œil indifférent dépeindre un rejeton si vigoureux d'elle-même, quand elle peut le substantier d'un peu de son propre sang, d'un peu de sa sève féconder sa source d'alimentation elle qui a fait l'article le plus solennel de sa capitulation de 1763 de la condition que nous serions respectés dans la possession perpétuelle de nos institutions civiles, religieuses et nationales?

Mais, avant de vous dire, monsieur, comment je voudrais que la France viant à notre secours, et vous définir toute ma pensée, permettez que je revienne un peu sur les appréciations de vos touristes à l'endroit du Bas-Canada.

C'est ainsi que, pour élucider une de ces appréciations, un journal de Montréal reproduisait assez récemment encore, d'un des journaux de Paris, une conception de M. Xavier Marmier (littérateur éminent et publiciste estimé, dont le nom était déjà venu jusqu'à moi), qui valait mieux par le style, bien qu'il fût celui d'une légende, que par l'exactitude des faits et le parti qu'il me semble en avoir tiré en notre faveur. Ce voyageur dilettante décrit le Bas-Canada comme un pays de coqagne, et lui prête des mœurs si naïves, qu'elles le feraient croire à peine sorti des temps primitifs. Jusque là pour-tant il n'y a pas grand chose à redire (attendu que l'auteur n'est pas tenu d'économiser les trésors de son imagination dans une œuvre de ce genre), s'il ne se fût pas un peu trop complu à représenter le pays qui l'avait charmé comme dans une enfance un peu trop voisine du bon roi Dagobert.

J'ajoute qu'en mettant le Bas-Canada en juxtaposition avec les populations européennes généralement, il est trop près de la vérité que je lui reproche de ne s'être pas montré un peu plus sobre à l'endroit de l'imagination, quand, après tout, la peinture de mœurs qu'il en fait est de nature à le rendre aimable aux yeux de ceux qui adorent la république de San Marin ou rêvent un Eldorado.

Cependant c'est pour une chose impossible à concevoir qu'un Français ne saisisse pas de prime-abord, comme par l'instinct du cœur, la périlleuse condition politique de l'origine franco-canadienne devant la haine instinctive, avouée, manifeste, ouverte, de la marâtre qui la domine et la presse, et que, devant une telle situation politique, le pion-neur ne lui tombe pas un peu des mains pour dire les larmes héroïques de cette race dans le passé et celles qu'il lui reste à subir peut-être dans l'avenir, au lieu de la peindre comme un troupeau pastoralement soumis à un joug doux et léger à porter, et sous lequel elle s'appropriait de se laisser courber, loin de se sentir la moindre velléité d'indépendance. Et c'est pourtant là l'adorable situation que M. Marmier fait à la population canadienne-française, dont il a l'air de convoiter le sort pour la France (ce qu'à Dieu ne plaise), et qu'à l'entendre on croirait composée de bergers d'Arcadie, n'ayant d'autres soucis que ceux de la houlette à porter dans des champs émaillés, au milieu de brébis broutant le serpolet sur le penchant de ses coteaux!

De bonne foi, Monsieur, est-ce ainsi qu'un écrivain sérieux et consciencieux peut prendre la surface des choses pour déborder la vif d'une situation aussi dramatique que la nôtre?

Il me paraît que la fausse peur de nous voir absorber un jour par la république, qui nous avoisine point ainsi la plupart des voyageurs français, qui rendent compte au public de leurs impressions de voyages, à feindre ainsi des hommages à l'Angleterre, à prétendre générosité à maintenir une langue et une nationalité que la politique lui avait d'abord fait regarder comme une barrière et une espèce de cordon sanitaire pour sa permanence à l'endroit du principe, et propre à servir de digue à la force d'expansion du fédéralisme américain, mais que l'aveuglement de ses antipathies nationales, depuis qu'elle s'inspire moins bien de ses propres intérêts, depuis que l'esprit de Pitt et de Fox a disparu de ses conseils, lui a appris à battre en brèche, comme un obstacle invincible à son entière et exclusive domination.

Je n'accuse pourtant pas M. Marmier d'être tombé dans ce travers. Je crois qu'il s'est laissé prendre de bonne foi à l'apparence heureuse de nos campagnes, qui portent encore les traces de leur fécondité et de leur abondance primitives, bien que la mauvaise législation, jointe au médiocre rapport des céréales des vingt-cinq dernières années, ait bien abîmé au fond la condition de nos classes agricoles et la prospérité rurale de ce sol naguère encore vierge et si généreux.

Un autre homme de lettres, dont le nom m'est plus connu que celui de M. Marmier, parce qu'il est dans les lettres le continuateur de la gloire de son père, M. Ampère, vient aussi de faire un voyage de tourisme sur ces plages lointaines qu'avait foulées déjà le tendre, l'éloquent, le séraphique Chateaubriant, qui en a aussi dit des choses beaucoup plus poétiques que réelles; mais M. Ampère, bien qu'il ne s'en soit pas donné à cœur-joie comme M. Marmier, a eu le malheur de ne faire qu'un roman de plus, qui peut bien trouver place dans le bonboir d'une jolie femme, mais qui ne touche pas assez au fond des choses, et accepte trop tôt, à mon avis, les interprétations d'autrui dans la partie la plus grave de son récit.

Il n'est pas destiné, du moins à desservir autant la cause du progrès politique et de l'émancipation dans le Bas-Canada que celui de M. Marmier, qui, desservit, lui, quoique fort involontairement peut-être, la cause non moins grave et non moins intéressée de l'histoire.

En disant que M. Ampère a fait un roman, je n'attaque pas la partie descriptive et topographique de son œuvre, qui est marquée au cachet de cette plume élégante et facile qui répand le charme sur tout ce qu'elle touche. C'est même là ce qui doit le rendre une lecture délectable pour les dames qui aiment à effleurier et savourer les fleurs parfumées qu'elles trouvent. C'est toujours dans l'appréciation politique, et surtout par le côté le plus sérieux, que tous ces hommes de lettres, voyageurs à vol d'oiseau, faillissent, et qu'ils égarent souvent l'opinion qu'ils veulent éclairer.

Assurément on ne saurait mieux dire que M. Ampère les magnificences de notre nature, et rendre

mieux que lui, en langage plus frais de coloris et plus riche des trésors de la rhétorique, les situations pittoresques du Canada, dont il a adoré partout la majesté et si bien fait sentir les effets.

J'aurais voulu qu'il eût apporté la même sérénité de vues dans les choses d'un ordre plus relevé, qu'il eût moins négligé lui aussi la situation politique, et eût entonné moins haut surtout la trompette de triomphe pour les Canadiens, laquelle m'a fait un peu l'effet de la symbole retentissante du prophète, dont les vains sons ne produisent qu'un faux bruit d'adoration. Le malheur de ce dernier est d'être associé, à son insu, à un parti dont il a épousé pour l'instant les préférences et à travers les verres duquel je crains beaucoup qu'il n'ait que trop vu.

(A continuer.)

La Question d'Orient.

EN POLICE CORRECTIONNELLE.—Thomas est Turc et Michel est Russe. Le Turc est né dans le quartier Moufflard et exerce la profession de tanneur. Le Russe est originaire de la banlieue et maçon de son état.

Tous deux sont attablés dans un cabaret de la Cité, et devisent, tout en lisant les nouvelles étrangères dans le *Constitutionnel*.

— Les Russes ont été frottés à Kalafat, dit Thomas.

— Non, dit Michel, c'est les Turcs qui ont reçu une telle frotte.

— C'est pas vrai. Lis plutôt.

— C'est ce que je fais, regarde toi-même. "On ne connaît pas la fin du combat."

— Donc les Russes ont été battus.

— Au contraire. Et puis, tiens, regarde. C'est bien écrit: "2,500 Russes sont restés sur le champ de bataille."

— Eh bien?

— Eh bien! puisqu'ils sont restés sur le champ de bataille, c'est qu'ils sont maîtres du terrain.

— Est-il bête? Ils sont restés sur le champ de bataille, ça veut dire qu'ils sont morts.

— Laisse donc! on sait bien que les soldats russes restent immobiles sous les armes, voilà pourquoi on a pu les croire morts; mais ils ne le sont pas.

— En voilà une bonne!

— Tu crois donc, toi, les Turcs bien forts?

— Tiens! Est-ce qu'on ne dit pas toujours: Fort comme un Turc!

— C'est vrai, je ne dis pas non; mais...

— Mais... tu vois que tu es tout. Pourquoi que tu t'intéresses aux Russes, toi, voyons?

— Parce que je suis un peu de leur pays.

— Toi?

— Oui, moi. J'ai une cousine dont le parrain a habité Moscou.

— A-t-il un nez en neige?

— Il a un nez plus beau que le tien et que celui de tes Turcs. Qu'est-ce qu'ils t'ont donc fait, à toi, les Turcs, pour que tu prennes toujours leur parti?

— J'aime la manière dont ils se marient.

— Bel avantage! t'a déjà trop de ta femme!

— Oui.

— Alors comment ferais-tu dans ce pays-là?

— Je ne retirerais sur la quantité.

— Bah! c'est comme quand il y a trop de plats à table, je ne sais plus lequel choisir. Et puis c'est pas la question; je ne comprends pas comment un homme civilisé peut soutenir des barbares, tandis que les Russes, c'est un peuple éclairé.

— Eux, les Russes, éclairés! laisse donc ils mangent la chandelle.

— Les Cosaques, toi; mais pas les Russes.

— Toi! et la même avec; ils en mettent sur le pain, comme des confitures. Ne me parle pas de ces gens-là! Les Turcs, à la bonne heure! ils mangent tout assaisonné à l'essence de roses, c'est plus coquet que le suif. Si tu dices chez le parrain de la cousine, prends garde à toi, il t'en fera avaler sans t'en prévenir.

Michel ne trouve pas la plaisanterie bonne, il commence à nager; Thomas ne cède pas; on en vient aux injures personnelles; les menaces ont leur tour enfin les coups.

On parvient à les séparer; mais Thomas a donné à son adversaire un coup de poing qui l'a renversé sur une table et lui a causé une blessure au front.

Cité en police correctionnelle, il est condamné à 25 fr. d'amende, mais il n'a pas l'air désolé.

— Ce ne fait rien, dit-il, le mangeur de chandelle a été rossé!

(Droit.)

NOUVELLES et FAITS DIVERS.

TOWNSHIPS DE L'EST.—La lettre du révérend M. Chs. Trudelle, sur les townships de l'Est, a donné lieu aux réflexions suivantes du *Courrier de St-Hyacinthe*.

"Il semble que s'il n'y avait jamais eu de gouvernement pour les townships de l'Est, la colonisation de ces townships aurait avancé plus vite, et que les colons auraient été mieux administrés. Cela ne fait pas honneur au gouvernement de notre pays, mais cela nous paraît si vrai, que nous devons le dire."

"En effet, si le gouvernement ne s'était jamais mêlé de nos townships de l'Est, ces townships ne seraient pas, aujourd'hui, possédés par des propriétaires qui non-seulement ne font rien pour les coloniser, mais qui, par leurs vexations, rendent presque inutiles les travaux de ceux qui s'y établissent pour les cultiver. Si le gouvernement ne s'était jamais mêlé des townships de l'Est, les colons auraient bien su se créer des lois pour se protéger, et les voies de communications dans ces townships ne seraient pas plus mauvaises qu'elles ne le sont aujourd'hui."

"C'est une vérité connue de tout le monde, la possession par certains individus, d'une grande quantité de terrain, est le plus grand obstacle à la colonisation des townships de l'Est. C'est une vérité, le gouvernement canadien n'a rien fait, on

peut dire rien en comparaison de ce qu'il aurait dû faire pour construire des chemins à travers les townships de l'Est. C'est encore une vérité, les institutions municipales et judiciaires sont nulles dans ces townships: elles sont nulles puisque, dans certains endroits, il n'en existe pas, et que dans les endroits où elles existent, elles ne sont pas à la portée des colons, ou ne sont pas en rapport avec leurs besoins.

"Sans doute, l'administration a commis une grande faute, dans le principe, en créant le système dont nous avons maintenant à déplorer les effets, mais les administrations qui se sont succédé depuis et qui ont dû voir le mal, ont été aussi maladroites et encore plus coupables pour n'avoir pas cherché à y apporter un remède efficace.

"Les choses ont toujours été en empirant, et aujourd'hui, l'état de nos townships de l'Est paraît être des plus déplorable. C'est au point que le plus grand nombre des colons qui sont maintenant à défricher des terres, se plaignent amèrement du sort qui les a jetés dans ces forêts et dans ces savanes, où ils sont comme emprisonnés faute de chemins, où ils souffrent toutes sortes de privations, où ils sont exposés à toutes sortes de tracasseries de la part de certains spéculateurs et de certains grands propriétaires. Et cependant les colons de nos townships de l'Est ont droit aussi bien que les marchands des villes et les habitants des seigneuries, à la sécurité que donne la loi et au bien-être que donne le travail.

"Nous avons déjà parlé sur ce sujet, d'après des informations qui nous avaient été fournies par une personne très recommandable. Mais il s'en faut beaucoup que nous ayons signalé tous les abus qui désolent nos townships. Le *Journal de Québec* vient de publier une correspondance de M. Chs. Trudelle, prêtre, qui expose ces abus tout au long, avec une grande énergie, qui suggère des moyens très judicieux pour y porter remède, et qui demande justice pour les colons des townships de l'Est, au nom de l'humanité et de la nationalité canadienne-française. Il convenait bien à un prêtre catholique, à l'un des successeurs de ces héros et saints missionnaires qui ont arrosé ces terres de leur sang pour convertir les sauvages et les attacher à la France par les liens de la foi, il convenait bien, disons-nous, à un missionnaire de nos townships d'exposer les maux que souffrent des Canadiens-français, victimes d'une mauvaise politique. C'est encore une preuve après mille, que le prêtre catholique est le meilleur ami du Canadien-français, et que la religion catholique est la meilleure sauve-garde de notre nationalité.

"Il se passe des faits comme ceux-ci, dans les townships de l'Est: des colons sont établis depuis une dizaine d'années sur des terres du gouvernement. Un spéculateur va trouver l'agent préposé à la vente de ces terres. Il sait lui, où trouver cet agent, il sait comment s'y prendre pour acheter des terres du gouvernement.—Le spéculateur assure à l'agent que des terres établies depuis dix ans, ne sont pas occupées; l'agent les lui vend. Muni de ses lettres-patentes, l'acheteur se présente chez les colons pour leur vendre ses terres à un prix exorbitant, on pour leur signifier d'avoir à déguerpir s'ils ne veulent subir ses conditions. Le pauvre colon, bien entendu, n'ose pas plaider: il sait qu'il ne peut gagner contre ces gens-là; il s'en va.

"Une autre fois, c'est un individu qui arrive suivi d'un magistrat étranger, et qui fait citer un colon devant ce magistrat *ad hoc*, parce qu'il occupe un de ses lots. Le colon est condamné à quitter sa demeure immédiatement: vingt-quatre heures lui sont accordées pour déguerpir!"

"Voilà des faits révoltants, et qui n'arriveraient pas si les colons pouvaient facilement recourir à des tribunaux à leur portée, ou des agents du gouvernement spécialement établis pour les protéger contre les spéculateurs."

ASSEMBLÉE DES COMPAGNIES DE POMPIERS No 6 ET DES SAPEURS.—Messieurs les membres de la compagnie No. 6 et les Sapeurs s'étant réunis le 20 février courant sous la présidence du capitaine Martineau, il fut résolu sur motion du capitaine Lartigue, secondé par monsieur Joseph Blais:

Que cette assemblée est reconnaissante à J. P. Rheaume, écuyer pour les services qu'il leur a rendus depuis qu'il forme partie du département du feu, et que c'est avec regret qu'elle apprend qu'il ne forme plus partie du comité du feu, mais que cependant elle a encore l'espoir que M. Rheaume leur continuera ses services avec le même zèle et même activité qu'il a déployés pendant les sept années, qu'il a formé partie du comité du feu. Plusieurs messieurs parlèrent à l'appui de cette motion et l'assemblée s'ajourna.

Sur motion de M. J. Baptiste Dussault, secondé par M. Edouard Clément, il fut

Résolu.—Que MM. les éditeurs du *Canadien*, du *Morning Chronicle*, du *Canadien Colonist* du *Pays du Monteur Canadien* et de l'*Ere Nouvelle* soient priés de publier les procédés de cette assemblée.

F. X. MARTINETTE, Président.

Frs. BLAIS, Secrétaire.

SANS ARGENT.—Dans le dernier numéro du *Monquetaire*, Alex. Dumas donne la définition suivante de ces deux mots:

"Sans argent, c'est la chose dont sont pleines toutes les poches vides."

"Sans argent est l'alibi d'un être qui doit témoigner à d'autres qu'il n'a qu'il existe véritablement."

"Sans argent est une souffrance incessante que nous supportons par une perpétuelle obstruction de la fontaine."

"Sans argent est une secrète invitation de la nature à faire des dettes, avec l'ordre impitoyable donné par elle de ne pas les payer."

"Sans argent est une traîne sur le ciel, écrite avec l'encre sympathique, qui ne devient visible que lorsqu'on a jeté sur elle la poussière de sa propre tombe."

"Sans argent est l'irrésistible inclination de notre bourse à la mélancolie, par suite d'un amour malheureux pour un objet qu'elle ne peut atteindre."

"Sans argent est un éternement qui dure soixante-dix ans, pendant lesquels tout le monde nous

Par voie Télégraphique.
LIGNE DE MONTREAL.

(Rapporté pour l'Ere Nouvelle.)

New-York, 6 Mars 1854.

Le steamer *Nashville*, du Havre, via: Southampton, est arrivé hier. Les dates de Londres sont du 15 ult., ayant laissé Cowes le 16.

A Portsmouth le *Nashville* passa à travers la flotte anglaise, prête à faire voile pour le siège de la guerre.

Les Gardes avaient l'air de la guerre. Grande excitation. La flotte se préparait pour le Báltic.

Lord Grey, dans la chambre de Lords était en faveur de la Russie.

Le *Glasgow* est arrivé hier. La fleur avait baissé d'un schelin.

Le steamer *Washington* avait touché à p. Cowes le 11.

Les préparations de guerre étaient bien actives; et il a été décidé qu'en sus des steamers déjà employés, pour le transport des troupes, les vaisseaux de la ligne Cunard seraient chartrés à mesure qu'ils arriveraient, laissant à la ligne pour le transport des mailles leurs plus petits vaisseaux. Plusieurs vaisseaux voiliers de la compagnie des Indes, sont aussi employés par l'Armée pour le transport de provisions, troupes, etc.

Dans toutes les stations navales les préparations se poursuivent sur une grande échelle. La flotte de la Baltique de 95 vaisseaux de ligne avec des frégates à vapeur devraient être jointes par 10 vaisseaux français de 80 à 100 canons chaque. Cette flotte sous la direction de Sir Chas. Napier, était destinée contre St-Petersbourg. Le vapeur *Heda* avait déjà quitté pour le Báltic pour faire les recherches nécessaires pour le mouillage de la flotte.

Cependant des rumeurs de paix étaient encore en circulation.

Le correspondant de Paris du *Times*, parle encore de négociations de la part de la France, et on entendait généralement l'idée du succès.

Dans la chambre des Lords, le 14, un long débat a eu lieu sur la question d'Orient. Il n'en a résulté rien de neuf.

Le 14, les fonds à Paris avaient considérablement tombé, causés par les mauvaises nouvelles arrivées de St-Petersbourg.

Le vapeur *Great Britain* apporta 1,650,000 onces d'or de l'Australie.

Les Russes commencent des excès épouvantables sur les habitants de la Valachie qui refusent de se rendre à la demande qu'ils leur avaient faite.

Les femmes et les enfants de trois villages furent massacrés. Le gouvernement français avait adressé une lettre sévère au Roi Otho, au sujet de la découverte de la correspondance grecque.

Des nouvelles de l'Asie annoncent que Schamyl se préparait à faire avancer ses armements avec énergie.

Le premier bataillon des gardes Coldstream passa à Londres le 14, se rendant à Chester avant de s'embarquer pour la Méditerranée et fut reçu avec une démonstration et un enthousiasme extraordinaires.

La lettre autographe de l'empereur Napoléon au Czar de la Russie proposait un traité de paix sur la base de la note de Vienne, notifiée par la Turquie, et que des négociations aient lieu entre les plénipotentiaires de la Russie et de la Turquie.

L'escadre Française sous l'amiral Biot devait prendre à bord 12,000 soldats et s'avancer vers Toulon pour rejoindre l'escadre Anglaise qui l'y attendait, pour prendre à bord 4,000 soldats d'où les deux escadres devaient faire voile pour le Levant.

Rien de plus récent de Kalafat.

A Londres l'orge, l'avoine et les autres grains étaient stationnaires et en baisse.

Autres nouvelles par le *Nashville*.—En France, la plus grande activité règne dans les chantiers et dans les arsenaux. Nous avons une copie de la lettre autographe adressée par Napoléon au Czar; la réception de cette lettre à St. Pétersbourg a dû jeter dans une crise la longue agitation de la question d'Orient. Dans le parlement anglais des débats animés avaient eu lieu sur la question de la guerre. Le marché monétaire est aussi assez qu'avant.

Les fonds anglais étaient fermes et peu affectés par les préparatifs de guerre, les consolidés commandent encore 91.

— L'Armée demande des sous-missionnaires pour la fourniture de quatorze mille tonneaux de charbon à livrer à Malte afin d'approvisionner l'escadre à vapeur de la Méditerranée.

— Le vaisseau de ligne à hélice *l'Algiers* de 91 canons, a été lancé jeudi à Plymouth en présence d'une foule immense. An commencement du mois prochain on lancera l'*Exmouth*, à hélice de 91 canons.—(Morning Herald.)

— On prépare tout dans les casernes de Cork pour la réception des troupes destinées au service à l'étranger. Le port de Cork est choisi pour l'embarquement des troupes à cause des nombreuses facilités qu'il offre pour embarquer les hommes et les bagages.—(Idem.)

Pilules d'Onguent d'H. Hovwy. les meilleurs remèdes pour guérir des maux de jambe. Mde. H-ppe, de Blyth, près Morpeth, était atteinte d'une bien mauvaise jambe, pour laquelle elle avait consulté les médecins les plus éminents, mais sans aucun résultat. Sa santé avait beaucoup souffert; les ulcères augmentaient, et la douleur était des plus terribles. Dans cet état elle commença à faire usage des Pilules et l'Onguent d'Hovwy et après avoir continué pendant quelque temps, sa jambe est devenue complètement guérie, et elle jouit maintenant d'une excellente santé.

TO CORRESPONDENTS.—"Testator" on the dignified conduct of two of our Town-Councillors, will appear in our next.

Décès.

A la Pointe du Lac le 2 du courant après une longue et douloureuse maladie d'environ 8 mois souffrante avec la régnation d'une vraie cherté Madame Mathilde St-Pierre, épouse de M. Z. Cloutier. Cette jeune dame douée d'un caractère doux et effable a gagné l'estime de tous ceux qui ont eu l'avantage de la connaître, elle laisse dans le chagrin un époux et deux enfants et sa famille qui est inconsolable, et un grand nombre d'amis qui la regretteront longtemps.—(Communiqué.)

A VENDRE.

PAR LE SOUSSIGNÉ.

100 QUARTS de Lard Mers.

20,000 lbs. Sucre du pays.

O. CHENEVERT.

Trois Rivières, 8 Mars 1854.

BUTTER BUTTER!

FOR SALE.

250 REFS of SALT BUTTER, of a superior quality, and at the very lowest market prices.

JOHN McDOUGALL.

Three Rivers, 1st. March 1854.

BEURRE BEURRE.

A VENDRE.

250 TINETTES de BEURRE SALÉ, d'une qualité supérieure, et au plus bas prix du marché.

JOHN McDOUGALL.

Trois Rivières, 1 Mars 1854.

Marchés des 3-Rivières et de Montreal.

PRIX DES DENRÉES.

Mardi, 7 Mars 1854.

3 RIVIERES. MONTREAL.

FARINES:

Farine par quintal... 22 6 25 0 22 0 23 0

Do d'Avoine do... 15 0 15 6 12 6 13 0

Do Blé d'Inde... 18 0 20 0 17 0 18 0

GRAINS:

Blé par minot... 9 0 9 6 8 0 9 0

Avoine do... 2 6 2 9 3 0 3 3

Orge do... 4 0 4 6 3 0 4 0

Pois do... 6 0 7 0 6 0 7 0

Sarrasin do... 3 6 4 0 3 6 4 0

Seigle do... 0 0 0 0 0 0 0 0

Graine de Lin do... 0 0 0 0 5 6 5 10

VOLETTES ET GIBRIERS:

Dindes (vieux) par cou... 10 0 15 0 12 0 15 0

Dindes (jeune) do... 7 6 10 0 10 0 11 6

Oies do... 2 9 3 4 4 0 7 0

Canards do... 2 0 2 3 2 6 3 4

Poules do... 0 0 0 0 2 0 2 6

Poulets do... 2 6 3 0 2 0 3 4

Pendrix do... 1 8 2 0 2 6 3 0

VIANDES:

Bœuf par livre... 0 3 0 5 0 3 0 7

Mouton par quartier... 3 0 4 0 10 0 5 0

Agneau do... 1 8 4 0 2 6 4 0

Veau do... 2 6 5 0 2 6 10 0

Lard par livre... 0 6 0 7 0 4 0 6 1/2

Bœuf par 100 livres, 16 8 20 0 20 0 32 6

Lard frais do... 37 6 43 8 35 0 42 6

Morue fraîche... 0 0 0 0 5 0 5 0 6

PRODUITS DE LA LAITIÈRE:

Beurre frais par livre... 1 0 1 3 1 2 1 6

Do salé do... 0 8 0 9 0 9 0 10

Fromage do... 0 9 0 10 0 9 0 10

Sucre d'érable par liv... 4 0 5 0 4 0 5 0

Miel do... 0 0 0 0 7 0 7 0

LÉGUMES:

Fèves du Canada... 0 0 0 0 9 0 10 0

Pommes do... 4 0 4 6 4 0 4 6

Navets do... 1 0 1 3 1 6 2 0

Digons do... 8 0 10 0 3 6 4 0

DIVERS:

Saindoux par livre... 0 8 0 9 0 8 0 9

Œufs par douzaine... 1 0 1 2 1 3 1 6

Pain par cent bottes... 50 0 55 0 50 0 70 0

Paille... 17 6 18 0 35 0 40 0

Buis, Erable... 14 0 15 0

Epine... 7 0 7 6

Francisé... 8 0 9 0

MAISON

Britannique et Américaine.

Ci-devant Keenan, Quai Molson,

TROIS-RIVIERES.

LES SOUSSIGNÉS ayant loué l'Etablissement ci-dessus, en informant respectueusement leurs amis et le public en général, qu'ils sont maintenant prêts à recevoir et accommoder des voyageurs et autres, aux conditions les plus raisonnables. Ils feraient leur possible, par une attention soignée, pour mériter une partie du patronage public.

LA TABLE: Leur table sera toujours fournie avec variété, du meilleur que produisent les marchés.

LA BARRE: Les Vins et autres Liqueurs de leur Barre seront de la meilleure qualité.

FARMER & FOGG.

Trois-Rivières, 1 Mars 1854.

Le *Quebec Chronicle*, le *Chronicle*, le *Montreal Herald* et le *Pays*, voudront bien insérer cette annonce pendant deux semaines.—Et expédier leur journal comme abonné à

F. ET F.

BRITISH & AMERICAN HOUSE.

Late Keenan's, Molson's Wharf,

THREE RIVERS.

THE undersigned having leased the above premises, most respectfully inform their friends and the public in general that they are now fully prepared to accommodate travellers on the most reasonable terms, and they will always endeavor by most courteous attention, to merit a portion of the patronage of the travelling public.

THE TABLE: Their Tables will always be furnished with a variety and the best market can afford.

THE BAR: The Bar is supplied with Wines and Liquors of the best brands.

FARMER & FOGG.

Three Rivers, 1st. March 1854.

Le *Quebec Chronicle*, *Journal de Québec*, *Montreal Herald* and *Pays*, will please copy this advertisement for 2 weeks, and forward their paper as subscriber.

F. & F.

EDUCATION.

THE undersigned begs to inform the Parents and Guardians of pupils under his charge, and the public generally, that, on the 1st. May next, he purposes removing his French and English School from Notre Dame street to those large and commodious Rooms presently occupied by the Mechanic's Institute—Lamontagne's Buildings.

G. W. LAWLER.

Three Rivers, 22nd. Feby. 1854.

P. S.—Vacancies for a limited number of Scholars.

THREE RIVERS GAS COMPANY.

NOTICE is hereby given that a call of TEN PER CENT on each share, being ten shillings per share of five pounds, of the Stock of the Three Rivers Gas Company having been resolved on by the Trustees of the said Company the said installment is hereby required to be paid on or before the fifteenth day of February next, to the undersigned.

WM. McDOUGALL,

Secr. Treas. T. R. G. C.

Three Rivers, 25th January 1854.

Notice.

PERSONS desirous of taking STOCK in the Three Rivers Gas Company are hereby informed that the Books of the said Company are still open for that purpose at the office of the undersigned.

WM. McDOUGALL,

Secr. Trés.

25th January 1854.

LISTE DES LETTRES NON RECLAMEES, AU BUREAU DE POSTE, DES TROIS-RIVIERES.

DEPUIS le 1er. Février, jusqu'au 1er. de Mars 1854.

Les personnes qui viennent réclamer une de ces lettres doivent spécifier qu'elles réclament une lettre qui a été annoncée.

B. Belanger Frédéric.

Barrett G. R.

Belanger Dlle. Luce.

C. Campbell Sarah.

D. Donnelly John.

Dargie Edouard.

Dubois François.

G. Gamble James.

Gagné Claude.

Gosselin A.

L. Laurent Louis.

Lachance François.

M. Missolin Benjamin.

Morgan Miss Lbz.

Marchand Hercule.

McKay James.

McLaurin Mr.

P. Panneton Zéphirin.

Russell John.

S. Savat Gabriel dit Beauloin.

Tessier Xavier.

Trois-Rivières, 1 Mars 1854.

EQUITABLE

Fire Insurance Company of London.

Capital £500,000 Sterling.

THE undersigned has been appointed successor to L. J. McNeil, Esq., in the agency of the above Company, and is prepared to insure PROPERTY of all descriptions against Loss or Damage by FIRE, on advantageous terms.

G. B. HOULISTON.

Three Rivers, 8th March 1854.

COMPAGNIE DE GAZ DES TROIS-RIVIERES.

AVIS est par le présent donné que les Directeurs de la Compagnie de Gaz des Trois-Rivières ont résolu de faire une demande de DIX POUR CENT ou dix schelins par action de cinq louis du Fonds de la Compagnie, et les actionnaires sont requis de payer le dit versement le ou avant le quinze Février prochain, au soussigné.

WM. McDOUGALL,

Sec. Trés. C. de G. des T. R.

Trois-Rivières, 25 janvier 1854.

AVIS.

TOUTES personnes désirant prendre des parts dans la Compagnie de Gaz des Trois-Rivières, sont informées que les Livres de la dite Compagnie sont toujours ouverts au Bureau du soussigné.

WM. McDOUGALL,

Secr. Trés.

25 janvier 1854.

A Vendre.

400 Ares de bonne Terre.

DEUX lots de terre contenant 200 ares chacun, étant les 6 et 7e lots dans le premier rang des lots du township d'Aston. Ces lots sont très favorablement situés, ils prennent leurs fronts sur la rivière Bécancour, et sont à deux lieues et demie de l'Eglise de Bécancour.

— AUSSI —

Un emplacement ou lopin de terre situé dans la Concession d'En bas de la paroisse de la Baie, avec un Moulin à Vent dessus construit. S'adresser à

JOHN McDOUGALL.

Trois-Rivières 25 Janvier 1854

AVIS AUX CULTIVATEURS.

A vendre en la paroisse St-Jean, comté de St-Maurice, dans le rang de St-Jean, deux superbes TERRES très bien situées pour le commerce, étant à la fourche de quatre chemins, maintenant occupées par Etienne Rivard dit Gesson.

S'adresser à

EDOUARD HUOT,

Forges St-Maurice, ou à ce Bureau.

Trois-Rivières, 15 févr. 1854.

NOTICE TO FARMERS.

FOR SALE, in the Parish of St. John, County of St. Maurice, in the St. John Range, 2 splendid FARMS, three acres each in breadth by twenty arpents in depth, well situated for business, being a four corner site, occupied at present by Mr. Etienne Rivard dit Gesson.

Apply to

EDOUARD HUOT,

St. Maurice Forges.

Or at this Office.

Three Rivers, 15th febr. 1854.—j-c

Fresh Fruit for Sale.

400 BOXES fresh RAISINS in boxes, half boxes and quarter boxes.

20 Boxes LEMONS & ORANGES.

JOHN McDOUGALL.

21st December 1853.

FRUIT FRUIT!

A VENDRE.

400 Boites de Raisins frais, en boîtes, demi-boîtes et quarts de boîtes.

20 Boîtes de CITRONS et d'ORANGES.

JOHN McDOUGALL.

21 Decembre 1853.

Wm. McDOUGALL, ADVOCATE.

OFFICE, corner of Notre Dame and Alexander Streets, in the new house of H. Lar, Esq.

Three Rivers, 25th January 1854.

Wm. McDOUGALL, AVOCAT.

BUREAU, à l'intersection des rues Notre-Dame et Bécancour, dans la maison neuve de Henri Lar, Esq.

REMEDE EN RENOMME.



ONGUENT D'HOLLOWAY.

UNE GUERISON ÉTONNANTE D'ULCÈRES SCOPHULES.

Copie d'une Lettre de J. Noble, Ecr., Maire de Boston, Lincolnshire.

AU PROFESSEUR HOLLOWAY.

Monsieur, — Mde Sarah Dixon de la rue Liquorpond, Boston, a ce jour déposé devant moi, pour nombre d'années, elle fut affligée sévèrement par des plaies scrophuleuses et d'ulcères aux bras, pieds, jambes, et autres parties du corps; et quoique soignée par les premiers hommes de l'art médical et à grand prix d'argent, elle n'a obtenu aucun changement, mais au contraire elle dépérissait de jour en jour.

Une de mes amies me recommandant d'essayer votre Onguent, elle m'a procuré un petit pot et une boîte de vos Pâtes, et avant leurs fins, je sentis des symptômes d'amélioration. En persévérant encore quelques temps, suivant les directions, et observant strictement vos règles de diète, etc., je fus parfaitement guérie et jouis aujourd'hui d'une bonne santé.

Je suis Monsieur, Votre, etc.

(Signé) J. NOBLE

Août 12, 1852.

GUERISON PROMPTE ET EXTRAORDINAIRE D'UN ERYSIPEL A LA JAMBE, APRÈS LA FAILLITE DE TOUT TRAITEMENT MÉDICAL.

Copie d'une Lettre de Mde Elizabeth Yeates, de la Poste, Chemin Aldwick, près Bognor, Sussex, datée 12 janvier 1853.

AU PROFESSEUR HOLLOWAY.

Monsieur, — J'ai souffert pendant de longues années d'une attaque sévère d'Erysipèle, qui m'a finalement tombé dans la jambe, malgré le meilleur traitement médical. Mes souffrances étaient grandes, et j'étais presque au désespoir, quand on m'a avisé d'avoir recours à votre Onguent et vos Pâtes. Je l'ai fait sans hésiter, et je suis heureuse de dire que le résultat a été d'un heureux succès, car ma jambe est tout à fait guérie et je jouis d'une parfaite santé. J'aurai toujours la plus grande confiance dans vos médecines, telle que je les ai déjà conseillées à plusieurs dans le voisinage, attaqués comme moi, qui en ont ressenti beaucoup de bien.

Je suis, cher Monsieur, votre, etc.

(Signé) ELIZABETH YEATES.

UN AFFREUX MAL DE PIED GUÉRI, ABANDONNÉ PAR LA FACULTÉ, ET LES HÔPITAUX DE MALTE ET PORTSMOUTH.

[M. B. Dixon, Chimiste, rue King, Norwich, adresse au Professeur Holloway, pour être publié, l'importante communication qui suit, savoir:]

Copie d'une lettre du Capitaine Smith, de Yarmouth, datée 19 janvier 1853.

A MONSIEUR DIXON.

CHER MONSIEUR, — Je vous adresse les détails d'une guérison produite par les médecines du Professeur Holloway. — M. John Walton, ci-devant au service de Sa Majesté, dans la Flotte Anglaise à Malte, avait la cheville du pied bien usée et ayant été dans l'Hôpital de Malte pendant six mois, fut envoyé à l'Hôpital de Portsmouth comme invalide, où il demeura l'espace de quatre mois; la come à Malte, se refusant à l'impulsion, il fut élargie comme incurable. De là il est venu à Yarmouth, se mit sous les soins d'un homme de l'art pendant trois mois; mais son pied avait tellement empiré qu'il perdit tout espoir. C'est alors, par mon conseil, qu'il essaya l'Onguent et les Pâtes d'Holloway, qui, par une application constante, lui eut une guérison complète, et les forces et la santé lui furent parfaitement rendues.

Je suis, cher Monsieur, votre, etc.

(Signé) JOHN SMITH.

Hôtel Albert, Yarmouth.

GUERISON MERVEILLEUSE DU SEIN, DÉBILITÉ NERVEUSE ET UNE MAUVAISE SANTÉ EN GÉNÉRAL.

Copie d'une lettre de M. T. F. Ker, Chimiste, etc., Lower Moss-Lane, Manchester, datée 12 Fév. 1853.

AU PROFESSEUR HOLLOWAY.

Monsieur, — J'ai grand plaisir à vous donner les détails d'une guérison d'un sein malade, produite par le fait de l'usage de votre célèbre Onguent et Pâtes. Mde Martha Bell de Pitt-street, en cette ville, fut longtemps souffrante de Débilité Nerveuse, maigre d'appétit et maigre de santé en général, occasionnée par des Ulcères dans le Sein. Elle fit usage de tous les remèdes en renom pour ces maladies, mais sans aucun résultat, même elle perdit tout espoir et se désolait de ne pouvoir être guérie. Dans cette triste et pénible position du corps et de l'esprit, elle fut persuadée d'essayer votre Onguent et vos Pâtes, chose qu'elle fit immédiatement; et dans bien peu de temps, l'effet produit fut étonnant. Son appétit revint, ses ulcères furent guéris, et les excitations de son système nerveux, disparurent entièrement.

Je suis, cher Monsieur, votre, etc.

(Signé) T. FORSTER KER.

On doit faire usage conjointement de l'Onguent et des Pâtes, dans la plupart des cas suivants:

- | | |
|--|-------------------------|
| Maux de Jambes, | Fistules, |
| Maux de Sein, | Lumbago, |
| Brûlures, | Hémorrhoides, |
| Oignons, | Rhumatismes, |
| Morsure de Moustiques et de | Maux de Gorge, |
| Scorpions, | Maladies de Peau, |
| Coco Bay, | Scorbut, |
| Chigiro, | Maux à la tête, |
| Engelures, | Tumeurs, |
| Gercures aux Mains, | Ulcères, |
| Corps aux Pieds (mors.) | Blessures, |
| Cancers et jointures contractées et raidies, | Yaws, |
| Elephantiasis, | Goutte, |
| | Gonflement des Glandes. |

Se vendent par le propriétaire, 244, Strand, (près Temple Bar), à Londres; et par tous les vendeurs respectables de Médecines Patentées par tout le monde civilisé, en Pots et Boîtes de 1s. 3d., 3s. 3d. et 5s. chacun. Il y a beaucoup à sauver en prenant celles des plus grandes dimensions.

Trois-Rivières, 4 janvier 1854.

A vendre chez M. John Houlliston, Trois-Rivières.

AVIS.

AVIS est par le présent donné qu'une demande sera faite à la Législature dans sa prochaine Session pour obtenir un acte d'incorporation pour établir un chemin de fer à partir de quelque point vis-à-vis la ville des Trois Rivières sur le fleuve St. Laurent, jusqu'au chemin de fer de Québec et Richmond.

Trois-Rivières 25 Janvier 1854.

NOTICE.

NOTICE is hereby given, that an application will be made to the Legislature at its next Session to obtain an act of incorporation to construct a Railway from some point opposite the town of Three Rivers on the river St. Lawrence, to join the Quebec and Richmond railroad.

Three Rivers, 25th January 1854.

WM. WHITEFORD, Horloger et Bijoutier, RUE DU PLATON.

Ayant commencé pour lui-même dans les branches ci-dessus dans la maison ci-devant occupée par son père, comme Horloger et Bijoutier, il sollicite très respectueusement le patronage des citoyens et les habitants du district en général.

MONTRES: Il tient constamment en main un assortiment très varié de Montres Lever et Lepine, en Or et en Argent. Des grosses Montres anglaises, expressément adoptées pour gens travaillant dans les chantiers.

HORLOGES: Un assortiment complet d'Horloges Américaines, depuis trois piastres à quatre; garanties un article supérieur.

DÉPARTEMENT DES DAMES: JOAILLERIE.—Épinglettes, Bagues, Joncs, Loquets, Bracelets, Croix d'Or et d'Argent, avec Courons, Crayons d'Or et d'Argent, Médailles, etc., etc.

Trois-Rivières, 19 oct. 1853.

FONDERIE.

Le Soussigné a l'honneur d'informer le Public qu'il a ouvert un établissement dans la ligne ci-dessus dans la rue St-Philippe entre les deux marchés. Il espère mériter l'encouragement du public par son attention et sa ponctualité.

Ouvrages en fonte, etc., exécutés avec goût et promptitude, et aux prix les plus modérés.

Commandes reçues par M. Charles Louthard, marchand, rue du Platon.

PIERRE MAILLOUX.

Trois-Rivières, 9 Déc. 1853.

LE SANG, C'EST LA VIE.

DISENT LES SAINTES ÉCRITURES.

DR. HALSEY'S FOREST WINE.

Le Vin de Forêt DU DOCTEUR HALSEY.

Le mérite intrinsèque et les grands effets de cette boisson en ont fait une médecine vraiment populaire. Elle est reconnue efficace pour la débilité, les affections nerveuses, la consommation, les maux de reins, de cœur, de poulmon, et par dessus tout, toutes les maladies occasionnées par le mauvais sang et l'irrégularité du système; et les médecins les plus éminents en ont éprouvé l'usage et l'ont adoptée eux-mêmes.

LE DR. I. A. STANLEY

Médecin célèbre, déclare dans une lettre écrite de Princeton, New-York, datée du 16 novembre 1849, que son expérience lui a montré rien de comparable au vin et aux pilules de Forêt, et raconte en même temps plusieurs cas de débilité constitutionnelle et d'affections scrophuleuses, lesquelles ils guérissent dans un court espace de temps incroyables. Parmi les membres de la Faculté de New-York, témoins des plus grands résultats du vin de Forêt qui l'ont recommandé pour diverses maladies, apparaissent les noms des célèbres docteurs M. T. Goodman, S. I. Mott, L. Cheeseman, Chilton, William Brown, Marvin, J. M. Moreau et autres.

TEMOIGNAGE

de Johnson Burke, citoyen très-respectable de la place Waverly New-York.

M. LE DR. G. W. HALSEY.—Cher monsieur, — J'estime le vin de Forêt comme roi de la médecine. Il m'a fait dans l'espace de cinq semaines ce que n'aurait pu trois médecins pendant plusieurs années. En 1849, je devins victime du mal de cœur et d'affections nerveuses qui s'accrochèrent jusqu'au temps où je pus me procurer votre vin et vos pilules de Forêt, quoique j'eusse dépensé des centaines de piastres pour des soins médicaux. Pendant les deux dernières années, j'ai été obligé de rester à la maison presque toujours et d'abandonner en conséquence les affaires. J'avais presque perdu tout espoir d'en revenir; mon mal étant de ceux où l'on dit que «la nature chance et la vie devient un fardeau». Ayant vu votre vin de Forêt annoncé dans les journaux, je résolus de l'essayer; et avant l'usage d'une troisième bouteille, je me trouvais tout autre, et fut en moins de deux semaines capable de reprendre le cours de mes affaires, étant guéri au bout de cinq bouteilles. Je vous donne la liberté de publier ce témoignage dans l'intérêt de ceux qui pourraient être affligés comme je l'ai été. Votre etc.

JOHNSON BURKE, Waverly Place, N.-Y.

“Hempstead, 1er déc. 1847.”

“DR. HALSEY.—Une bouteille de votre vin et de vos pilules de Forêt que je me suis procurées chez M. James Carr, votre agent ici, ont opéré des prodiges sur moi. J'étais dans un déperissement depuis deux années, sous l'empire de ce que mes amis appelaient la consommation, et je désespérais de me guérir. Les médecins n'avaient pu opérer de mieux sur moi et, dans mon désespoir, j'eus recours comme bien d'autres à vos pilules qui déchargèrent mon estomac d'une quantité de phlegme et autres matières bilieuses. Je pris du vin trois fois par jour et dans pas plus de deux semaines je devins parfaitement bien. Maintenant je suis plein de santé et je rends grâce à votre vin et vos pilules qui sont hautement appréciés dans ces environs.

“E. G. MUSSEY.”

Cohoes, 6 mars 1850.

AUTRE TEMOIGNAGE DE COHOES.

AU DR. G. W. HALSEY.—Monsieur, ma femme était l'automne dernier dans un état bas de débilité. Le médecin de ma famille lui conseilla de faire usage de votre vin de Forêt. Ce qu'elle fit, et à la fin d'une bouteille elle était en parfaite santé.

HENRY DONALDSON.

Cohoes, 13 avril 1850.

On pourrait citer des centaines d'individus qui ont donné des témoignages écrits des mérites du vin et des pilules du Dr. Halsey, lesquels peuvent être vus chez les principaux droguistes.

Voici les maladies pour lesquelles on recommande leur efficacité: Dyspepsie, constipation, maladie du foie, asthme, hémorrhoides, maux de tête, désordres bilieux, boutons, pustules, et mauvaises couleurs de la peau, jaunisse, fièvre, érysipèle, maladies cutanées ou femmes, débilité languissante, sueurs nocturnes, désordres nerveux, et pour les saints généralement mauvaise et les constitutions altérées.

Dépôt général pour le Vin de Forêt D'HALSEY, N° 25, Spruce-street, New-York. Une cinquantaine par bouteille, ou six pour cinq piastres. Vingt centes la boîte de pilules.

A vendre aux Trois-Rivières chez J. C. H. Craig, marchand, rue Notre-Dame et A. Larue.

Rivière-du-Loup, dist. des Trois-Rivières, Louis Béribeau.

13 juillet 1853.

SALLE D'ENCAN.

THEO. RICKABY, ENCANTEUR et COURTIER,

Rue Notre-Dame.

Le soussigné a l'honneur d'informer les citoyens des Trois-Rivières et le public en général, qu'il a ouvert une Salle d'Encan dans la maison par lui habitée, rue Notre-Dame.

Il est maintenant préparé à recevoir tous les effets à vendre, qui lui seront consignés. Et ceux qui le favoriseront de leur patronage peuvent être certains que leurs intérêts seront bien ménagés.

THEO. RICKABY, E. et C.

Trois-Rivières, 30 Nov. 1853.

A VENDRE.

Le soussigné offre en vente cette belle et bien connue propriété, occupée par lui depuis plusieurs années, comme Magasin de Meubles.—Conditions libérales. Pour les détails, s'adresser sur les lieux.

THEO. RICKABY.

Trois-Rivières, 30 Nov. 1853.

NEW STORE & NEW GOODS.

THE subscribers announce to the citizens of Three Rivers and its vicinity, that they have opened a STORE, West door from BERNARD'S HOTEL, on Water Street, where they intend to keep a general assortment of Hardware, Groceries, Provisions, Ready made Clothing, Dry Goods, &c., &c.

Their Stock consists in part of Carpenters Tools and House Furnishings, such as—Nortie Locks & Knobs, Rim, Cupboard, Drawer, Chest, Pad and other kind of Locks, Door Bells & Pulls, Butt Hinges loose & fast joints, Wood & Bench Screws, Bolts flat, square and round, Wardrobe, Lamp and Screw Hooks, Screw & Curtain Rings, Mining, Butcher, Shoe & Table Knives, Pocket Cutlery & Scissors, Tea & Table Spoons, Bench and other Planes, Augur and Augur handles, Augur, Center & Gimlet bits, Mortising Chisels, Firmer Chisels & Gouges, Brace & Bitts, Compasses, Sward and Spring dividers, Plyers round & flat nose, Hand Vices, Spirit Level, T. Bevels, Iron & Steel Squares, Brick & Plastering Trowels, Files, Screw Drivers, Scratch & Brad Awns, Brad, Peg & Sewing Awl hanks, Patent screw Wrenches, Shop, Broad & Clamping Axes, Hatchets, Wood & Horse Carols, Horse Brushes & curry Combs, Patent Wheel Heads, Adze eye & common Hammers, Molasses Gates, Block tin Cocks, Tea scales Coffee Mills, Twine, Bed cords, Clothes lines, Fish lines & Hooks, Chalk & Masons lines, Wrapping paper, &c. GROCERIES & PROVISIONS, a general assortment for family use and for Lumbermen.

CLOTHING.

Ready made Overcoats, Coats, Pantalons & Vests, Blue & Red Flannel Shirts.

Dry & Staple Goods, Clothing, &c., &c.

C. W. SAUNDERS & Co.

Three Rivers, 28th September 1853.

Sel, Sel.

VENANT d'être revu et d'être revu par les soussignés, 5000 MINOTS DE SEL.

C. W. SAUNDERS et Cie.

Trois-Rivières, 5 oct. 1853.

Salt, Salt.

JUST received and for Sale by the undersigned: 5000 MINOTS OF SALT.

C. W. SAUNDERS & Co.

Three Rivers 5th Oct. 1853.

Sugar, Sugar.

FOR SALE by the subscribers, a large Lot of fine Bright SUGAR, by the Hogshead, Quintal or single pound.

C. W. SAUNDERS & Co.

Three Rivers, 28th September 1853.

Clothing.

A LARGE LOT of Ready Made Clothing for sale cheap, at the Store of the subscribers.

C. W. SAUNDERS & Co.

Three Rivers, 28th September 1853.

Contrat pour le transport des Malles

ENTRE

QUEBEC ET MONTREAL PAR TERRE.

DES SOUMISSIONS seront reçues par le Directeur général des Postes à Québec, jusqu'au MARDI 27 SEPTEMBRE prochain, à midi, pour le transport des Malles de Sa Majesté par terre entre les villes de Québec et de Montréal, SEPT fois par semaine en hiver, et SIX fois par semaine durant la saison de la navigation, sur un contrat pour une année à compter du 6 Novembre prochain.

Les Malles devront être prises aux bureaux de poste dans les villes de Québec et de Montréal, tous les jours excepté le dimanche durant la saison de la navigation, à 6 heures du soir, et être délivrées à Québec et à Montréal respectivement sous trente-six heures du temps de leur départ.

Il sera alloué sept minutes pour échanger les malles à chaque bureau sur la route, excepté au Trois-Rivières, où il sera alloué une heure.

Durant l'hiver, lorsque la grande malle entre les dites villes est comprise dans les malles par cette route, le transport en devra être fait par traîneaux (sleighs) ou autres voitures convenables tirées par deux chevaux au moins; mais pendant la saison de la navigation, lorsque les malles principales vont par bateaux à vapeur, il suffira de charrettes légères ou calèches tirées par un cheval.

Le Directeur Général des Postes se réservera le droit de retarder l'envoi de la malle pendant l'hiver, de Montréal ou de Québec, jusqu'à 8 heures du soir toutes fois que l'intérêt public pourra l'exiger.

Chaque soumission devra spécifier en toutes lettres le prix demandé, et être accompagnée de la garantie de deux personnes responsables garantissant que, dans le cas où la soumission serait acceptée, le contrat sera dûment rempli par la soumissionnaire pour le prix qu'il a demandé; et s'engageant en outre à devenir cautions solidairement avec la soumissionnaire en la somme de £300 pour le parfait accomplissement du service.

On pourra obtenir des formules imprimées de soumission et de garantie aux bureaux de poste de Québec, Montréal, Trois-Rivières, Berthier, Maskinongé et Deschambault.

W. H. GRIFFIN, Secrétaire.

Département des Postes, Québec, 1 sept. 1853.

MAGASIN

D'ÉPICERIES, Vins, Liqueurs, Etc., Etc.

Rue du Platon, vis-à-vis la rue Craig.

Le soussigné, tout en exprimant sa reconnaissance aux habitants des Trois-Rivières et des environs pour l'encouragement qu'il en a reçu depuis qu'il est établi en cette ville, prend la liberté de les informer respectueusement qu'il a actuellement en mains un assortiment des plus complets de Liqueurs, Vins, Groceries et Vaisselles, consistant en Cognac Brandy, pâle et brun; Gin de Dusseldorf, en fûts et en flacons; Rum pur de Jamaïque; Alcohol de Morton; Whiskey écossais; Aile pâle écossaise d'Albion; Aile Champagne; Porter de Londres de Byass; Vins de Port de Hunt et autres; Sherry brun; Vins de Bonacore et de Tenneriffe; Huiles à Lampe; Melasse et Sucre de Muscavado; Sucre blanc en cône; et cassé; Old Hyson, Young Hyson, Twankay, Souche-ry et autres thés; Cafés: Hamaopathie, Cocoa, Broma, Taylor's soluble, et autres Chocolats; Riz des Carolines et des Indes; Savons de fantaisie, à barbe, de Montréal et anglais; Chandelle de Montréal, première qualité; Crackers sucrés, unis et à la Jenny Lind; Biscuits de Soda de Boston; Balais et petits balais à l'hande; allumettes; Briques de Bath; Epices; Saucres; Cornichons; Cresson; Macarons; Vermicelle; Grains; Barley; Poudre Allemande, à pâte; Montarde en jattes et bouteilles; Crème de Tartar; Soda et acide Tartarique; Bougies; Huile d'Olive; Sirops; Jambons fumés; Fleur à pâtisseries; Riz de Glenfield et Empoi de Londres; Figues et Sucrecris; Fromage Anglais et Américain; Fruits secs; Raisins et petits raisins; Amandes et noix écossaises; Harengs de Digby et harengs salés, Saumon salé; Tabacs à fumer et à cliquer, et tabac en feuilles; Cigars, principes et de Havane, en boîtes; Pipes; le contenu de 16 paniers et bonnets de fuyance et de verres comprenant une variété de sels à dîner et à thé; Joujoux, d'enfants; Lampes de table; Contellier et beaucoup d'articles de fantaisie; Talac à prise, double rose, de Macarby, à 6d. la lb. etc., etc., etc.

Le tout ayant été acheté pour argent comptant, sera vendu pour argent comptant ou avec un court crédit approuvé, à aussi bon et meilleur marché que partout ailleurs. Un discount considérable sera fait aux marchands de campagne et à tous autres qui achètent pour revendre.

Wm. LANIGAN.

Trois-Rivières, 9 Déc. 1852.

WILLIAM R. ADAIR,

Magasin de Bottes, Souliers, &c.

COIN DES RUES NOTRE-DAME ET DES FORGES.

TROIS-RIVIÈRES.

UNE grande variété de Souliers, de cuir, à patente, à la Jenny Lind, Prunelle, Satin, Kid, pour les Dames et Demeiselles. Souliers de toutes sortes pour les enfants. Bottes de cuir pour les Messieurs, de cuir à patente, etc., etc.

Fournitures pour les Cordonniers de toutes sortes; Veau Français, Anglais, Américain; Cuir à patente de veau et loup-marin; Cuir de Vache de toutes espèces; Cuir à semelle, Cuir à Harnais, Cuir Canadien, avec beaucoup d'autres articles que l'on pourra se procurer à ce magasin à des prix bien modérés.

Toujours en main un assortiment de Souliers et Bottes pour grosses ouvrages tel que pour les hommes employés dans les chantiers du St-Maurice.

Pour de l'Argent comptant seulement.

8 juin 1853.

O. DEPINCIER,

MARCHAND-TAILLEUR,

Coin des rues Notre-Dame et St-Gabriel.

MONTREAL.

A TOUJOURS en main un assortiment choisi de Draps Casimires, Tweeds, Flannels pour les vestes qu'il emploie à ordre dans le goût le plus récent et le plus élégant, à bon marché.

— AUSSI —

Un assortiment général de Hardes faites.

Montréal, 25 mai 1852.

PHARMACIE CANADIENNE,

RUE NOTRE-DAME.

Vis-à-vis le nouveau Palais de Justice.

86, 86.

LES soussignés ont constamment en mains, en GROS et en DÉTAIL, des Drogues, médecines, médecines à patentes, produits chimiques, parfums, bois de Senteurs, etc.

Sirops de Tempérance, tel que le sirop de Citron, de Gingembre, Salsaparille, Orange, d'Orgeat, de Vanille, de Poires, de Framboises, etc., à vendre au gallon ou à la douzaine.

C. VANFELSON, ET CIE.

Pharmaciens Chimistes Montréal.

Colle liqvide à Patente!!!

Cette célèbre colle est connue depuis longtemps en Angleterre et à Montréal, elle est propre à coller le verre, la faïence, la porcelaine, le bois, etc.

— AUSSI —

Gouttes pour le mal de dents guérissant les douleurs dans quelques secondes et ne contenant rien d'injurieux.

— AUSSI —

Pâte dentifrice d'Iris, une des meilleures préparations pour nettoyer les dents et les blanchir, aussi elle renforce les gencives.

— AUSSI —

Le célèbre Kathairon de Lyon pour les cheveux.